



PREMIER MINISTRE

Service
d'information
du Gouvernement

Paris, le 21 décembre 2018

Affaire suivie par : Pauline Lemonnier
Tél. : 01 42 75 77 49
Mél : pauline.lemonnier@pm.gouv.fr

Réf. : PL/2112/2018

Objet : Agrément de principe pour la refonte du site : onisr.securite-routiere.gouv.fr

Madame,

Vous avez sollicité un agrément pour la refonte du site de l'ONISR.

Le site a pour objectif de mettre à disposition du grand public des documents produits par l'ONISR, des rapports d'organismes de recherche, des cartes pré-configurées, des cartes créées par l'utilisateurs, des graphiques et des histogrammes, des tableaux définis à partir d'un moteur de requêtes exploitant des données open-data.

Sur la base des éléments transmis, nous vous laissons avancer sur votre projet.

Afin de permettre l'appréciation du projet, il conviendra de fournir 10 jours avant le lancement du site les éléments constitutifs (maquettes, charte, etc.) ou de communiquer une adresse de pré-production afin que le SIG puisse vous délivrer l'agrément définitif, pour la mise en ligne du site dans les délais.

Suite à la circulaire du Premier ministre du 27/03/18 relative à la transformation de la communication digitale du Gouvernement, le SIG rappelle que le nombre de sites de la toile gouvernementale est à limiter et que toute création ou refonte de site doit être pensée dans une démarche de réorganisation et de rationalisation. Les différents projets web pourront être revus, en fonction de l'état d'avancement des chantiers lancés par la circulaire, conformément à l'objectif d'amélioration du service rendu aux usagers.

Le département Communication Gouvernementale (01.42.75.77.19) reste à votre disposition pour apporter conseils et suggestions pour votre site.

Je vous remercie par avance de nous tenir informés de l'évolution de vos projets.

Michael NATHAN
Directeur du Service d'information du Gouvernement

Madame Manuelle Salathe
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75 008 Paris